

À rayons Ouverts



3	ÉDITORIAL
	DOSSIER : GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DE FAMILLE
5	Entretien avec Fernand Harvey : la généalogie, une balise dans la modernité ?
8	La recherche généalogique au Québec : des réseaux qui s'entrecroisent
10	Des ressources documentaires généalogiques à l'échelle du territoire
13	La collection Gagnon : un trésor pour les généalogistes
14	Les ressources électroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec en matière de généalogie
17	Un filon à explorer : les documents iconographiques et cartographiques
20	Des autochtones à la recherche de leurs racines
22	Voici votre famille
23	La généalogie et les communautés culturelles : trois experts se racontent
27	XXVIII ^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique
	LA VIE DE BANQ
28	Quarante ans de statistiques
29	La cartographie au service de l'art
32	Des archives au service de la réconciliation : le Programme national de réconciliation avec les orphelins et orphelines de Duplessis
34	Le Centre d'archives de Montréal : reflets d'une métropole
38	EXPOSITIONS
45	ÉVÉNEMENTS
	RUBRIQUES
36	Acquisitions patrimoniales
37	Le livre sous toutes ses coutures
38	Trucs pratiques
46	Comptes rendus de lectures

Rédactrice en chef
Sophie Montreuil
Secrétaire de rédaction
Michèle Lefebvre
Conception graphique
Marie Violaine Lamarche
Révision linguistique
Nicole Raymond
Production
Martine Lavoie
Photographie
Suzanne Langevin, p. 3
Normand Perron, p.5

© Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Dépôt légal : 2^e trimestre 2008
ISSN 0835-8672

Cette publication est réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

La revue *À rayons ouverts, chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trimestriellement et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4

ou par courriel à : aro@banq.qc.ca

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet au www.banq.qc.ca.

La généalogie, une balise dans la modernité?

Entretien avec FERNAND HARVEY¹

par CAROLE PAYEN, directrice de cabinet de la présidente-directrice générale et conseillère aux affaires internationales



Comment et pourquoi la généalogie est-elle née ?

On pourrait affirmer que la généalogie est aussi vieille que le monde. L'anthropologie classique a bien montré l'importance du lignage et des systèmes de parenté dans les sociétés archaïques. Ces liens familiaux se sont développés dans le cadre de *clans*. Les membres de ces clans étaient liés entre eux par des règles d'exogamie, qui empêchaient les individus de se marier à l'intérieur du clan. De plus, à défaut de pouvoir retracer leur généalogie exacte, ils se reconnaissaient un ancêtre commun d'origine plus ou moins mythique. Ces sociétés archaïques étaient organisées en fonction de filiations patrilinéaires ou matrilinéaires.

Si la généalogie a un lien historique avec le mythe et le sacré, elle en a aussi un avec le pouvoir politique. Lorsque des sociétés plus évoluées se sont donné un roi, entouré d'une classe de nobles, il fallait que cette élite justifie son pouvoir et puisse maintenir son ascendant sur l'ensemble de la population. Faire valoir les droits de sa lignée en remontant le fil des générations devenait alors une nécessité. C'est à ce moment que s'est développée la généalogie des puissants. Celle du peuple, alors plus ou moins illettré, n'avait pas d'importance.

On peut affirmer que la généalogie, telle qu'on la connaît de nos jours, intéresse toutes les classes de la société. Son développement au cours du XX^e siècle résulte d'un double mouvement de démocratisation des systèmes politiques et de mise au point d'une méthodologie scientifique plus rigoureuse pour la recherche des ancêtres. À l'heure actuelle, l'important n'est pas d'avoir un ancêtre noble, riche ou célèbre, mais bien plutôt de pouvoir suivre le fil des générations le plus loin possible et inscrire sa famille dans la durée.

Vous avez établi une distinction dans l'histoire de la pratique généalogique entre « généalogie spontanée » et « généalogie savante² ». Pourriez-vous nous parler de chacune de ces démarches et nous dire comment s'est effectué le passage de l'une à l'autre ?

Ma réponse à cette question découle de ce que je viens de dire précédemment en rapport avec les origines de la généalogie. Ce que j'appelle « la généalogie spontanée » fait référence, dans la société traditionnelle, à la façon dont les

individus et les familles élargies pouvaient retracer leurs ascendants en remontant à trois ou quatre générations en arrière, grâce à la tradition orale. Cette forme de généalogie était très courante dans le Québec rural de jadis.

Quant à la généalogie savante, elle s'est développée à partir de la fin du XIX^e siècle, tant au Québec qu'en France et dans d'autres pays. Au lieu de chercher à faire l'apologie de grandes familles nobles ou bourgeoises avec des sources plus ou moins fiables, on a établi une méthodologie scientifique rigoureuse en se basant sur les sources de l'état civil. Au Québec, on peut considérer que M^{gr} Cyprien Tanguay a été le véritable pionnier de la généalogie moderne avec son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* qu'il a publié en cinq tomes, entre 1871 et 1890. D'autres érudits ont suivi au début du XX^e siècle. Puis, à partir des années 1960, on a vu se multiplier les instruments de recherche de tous genres concernant la plupart des régions et des localités du Québec.

Par ailleurs, le développement de la recherche universitaire en démographie, en histoire, en sociologie de la famille et en génétique a favorisé un rapprochement avec la généalogie.

Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, la généalogie a surtout été un moyen d'identification sociale au service des puissants. Cette réalité a-t-elle engendré des dérives dans la pratique de cette discipline ?

Il est certain que dans la mesure où la généalogie a pu servir à faire l'apologie de la royauté, de la noblesse et de la grande bourgeoisie afin de justifier le *statu quo* social et politique, on a pu assister à certaines dérives. Il devenait tentant d'embellir sa lignée, d'oublier des ancêtres encombrants et de manipuler les documents, ou encore de s'appuyer sur une tradition orale sans fondement vérifiable.

Comment est-on passé d'une démarche à visée sociale et politique à une approche plus individualiste de la généalogie ?

Je dirais, pour répondre à votre question, que les deux approches coexistent à l'heure actuelle, mais d'une façon différente en comparaison avec autrefois. Par le passé, la généalogie a pu servir à justifier le statut social d'une élite dominante. Je prendrai deux exemples dans la littérature romanesque pour illustrer mon propos, le premier au Québec, le second au Brésil.

Plusieurs romans québécois ont mis en évidence le caractère élitiste de la bourgeoisie de la haute-ville de Québec d'avant les années 1960. Le culte des ancêtres et

Image page de gauche : Noces collectives organisées par le mouvement Jeunesse ouvrière catholique, 23 juillet 1939. Photographie : Conrad Poirier. Centre d'archives de Montréal, fonds Conrad Poirier.

de la généalogie y figurait en bonne place, comme dans *Laure Clouet*, une nouvelle d'Adrienne Choquette. Dans ce classique de la littérature québécoise, l'auteure évoque le souvenir d'une famille de la Grande Allée qui cherche à maintenir la tradition familiale et son sens de la distinction – au sens où l'entend le sociologue Pierre Bourdieu – dans un monde en transformation rapide. On observe un comportement semblable dans *Les honorables*, de Josée Pratte. Le personnage principal du roman, un juge à la retraite de Québec, reconstitue son arbre généalogique jusqu'à l'époque de la Nouvelle-France. Ce culte des ancêtres l'amène, par ailleurs, à veiller à ce que sa fille n'épouse pas un prétendant qui n'appartiendrait pas à sa classe sociale.

Prenons maintenant un exemple dans un pays tout à fait différent du Québec : le Brésil, pays réputé pour l'hybridation des races et des cultures. Pourtant, un grand écrivain brésilien, Jorge Amado, a voulu dénoncer l'hypocrisie des élites dans son roman *La boutique aux miracles*, dont l'action se passe à Salvador de Bahia, entre les deux guerres mondiales. Son personnage principal, Pedro Archango, grand érudit vivant dans les quartiers populaires de cette ville, publie un livre sur les aristocrates de Bahia qui fait scandale. Recherche généalogique à l'appui, il démontre qu'il n'y a pas de sang pur et que le propre de la civilisation brésilienne, c'est le mélange des races et des croyances.

Si on revient à la situation présente, on peut dire que la pratique généalogique s'est démocratisée et généralisée depuis les années 1960. Dans ce sens, elle est devenue un phénomène social. Mais il ne s'agit plus de défendre un statut social, mais plutôt de renouer avec la vieille quête des origines qui existait dans les sociétés anciennes. La différence, me semble-t-il, c'est que l'affirmation de l'individu qui a accompagné l'émergence de la modernité fait en sorte que cette quête des origines devient plus personnelle, même si elle s'inscrit dans l'histoire familiale.

Existe-t-il une spécificité québécoise dans le domaine de la généalogie ?

Je pense qu'il existe effectivement une spécificité québécoise dans le domaine de la généalogie, même si on peut observer des analogies avec de telles pratiques en France, aux États-Unis ou ailleurs. Cette originalité tient à plusieurs facteurs.

Le premier fait référence à la qualité de conservation des archives de l'état civil. Les actes de naissance, de mariage et de sépulture des paroisses catholiques du Québec ont été conservés dans leur quasi-intégralité, depuis le début du Régime français jusqu'à nos jours. À cela vient s'ajouter la richesse des archives notariales qui permettent à un chercheur de suivre ses ancêtres à travers les transactions qu'ils ont faites au cours de leur vie.

Un second facteur, lié au premier, fait référence au fait que nous avons affaire à une population relativement restreinte, soit les descendants des quelque 10 000 immigrants français qui ont fait souche au Canada. Il est donc plus facile de retracer ses ancêtres en remontant jusqu'au XVII^e siècle, d'autant plus que la majorité des vieilles paroisses ont fait, depuis, l'objet d'inventaires de leurs actes d'état civil.

À ces facteurs démographiques et administratifs s'en ajoutent d'autres de nature sociologique. Historiquement, la société canadienne-française qui a donné naissance au Québec moderne se caractérisait par un certain égalitarisme social, malgré l'existence d'une bourgeoisie professionnelle et d'une faible bourgeoisie d'affaires. Les distinctions de classes étaient relativement peu marquées, ou en tout cas assez perméables. Compte tenu de ce contexte, la généalogie québécoise de langue française est vite devenue une pratique populaire; elle s'intéresse davantage aux origines culturelles qu'aux origines sociales. Ce qui est valorisé, c'est l'origine française et le fait que l'on puisse remonter aux origines de la colonie.

Comment expliquez-vous l'engouement croissant pour cette discipline ?

La généalogie tente de répondre à sa façon à l'une des grandes questions de la philosophie : d'où venons-nous ? On trouve donc chez les mordus de la généalogie et même chez ceux qui ne s'y intéressent qu'occasionnellement un besoin de retracer leurs origines, bien que cette démarche soit le fruit d'une *construction* par le chercheur lui-même. En effet, remonter le fil des générations à partir du nom de famille du père et reconstituer ainsi la chaîne d'une famille-souche ne présente, en fait, qu'une partie de la réalité. Il y a aussi les filiations du côté maternel...

Il se peut également que la société individualiste dans laquelle nous vivons suscite, en réaction, un besoin de s'identifier à une famille élargie et de rétablir ainsi un lien entre les vivants et les morts, comme le faisaient les sociétés traditionnelles autrefois.

Chose certaine, on peut observer un véritable engouement pour la généalogie au Québec, considérée à la fois comme démarche identitaire, comme pratique scientifique et comme loisir culturel. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que le Québec comptait, en 2005, 49 sociétés locales ou régionales de généalogie regroupant 20 000 membres, le tout chapeauté par une Fédération. Parallèlement, un autre organisme, la Fédération des familles-souches du Québec, regroupait quelque 200 associations de familles. Globalement, on estime à 50 000 le nombre de personnes, hommes ou femmes, qui s'intéressent activement à la généalogie au Québec.

Quelles réflexions vous inspire le développement de la généalogie génétique ?

Il y a une nouvelle pratique généalogique qui est apparue dans les pays anglo-saxons et que certains appellent déjà la *généalogie récréative*. Ces nouvelles recherches sont basées, non plus sur l'étude des registres d'état civil, mais sur l'analyse de l'ADN. Des laboratoires, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, proposent des tests qui permettent, à partir d'un échantillon de sang, de salive, etc., d'identifier ses ancêtres lointains, ou à tout le moins leur provenance géographique. Une société privée de Floride propose même des « kits de généalogie génétique » destinés au grand public !

Ces tests d'ADN, qui ont d'abord été utilisés pour démasquer des criminels, déterminer la paternité d'un enfant ou identifier une maladie héréditaire, sont maintenant utilisés à des fins de loisir. Ils sont devenus populaires au sein des communautés afro-américaines qui ne disposent pas d'actes d'état civil qui remonteraient à l'époque de l'esclavage pour retrouver leur village d'origine en Afrique. D'autres généalogistes vont sans doute utiliser cette technique pour remonter plus loin dans le temps que la limite du XVII^e siècle pour les actes d'état civil. À titre d'exemple, un Français qui a passé ce test a découvert qu'il avait 3 % de gènes asiatiques; ce qui pourrait s'expliquer, selon certains, par les invasions mongoles en Europe, au XIII^e siècle...

Naturellement, d'importantes questions éthiques se posent. Il y a risque de dérive et de récupération d'une telle technique par un régime politique quelconque ou par certaines compagnies d'assurance, par exemple. Imaginons ce qui aurait pu se produire si les nazis avaient disposé d'une telle arme...

D'une façon plus générale, doit-on craindre les interactions de plus en plus nombreuses entre généalogie, sciences et nouvelles technologies ?

Compte tenu des réserves que j'ai évoquées précédemment, il y a certainement des risques et il importe que la société civile soit vigilante pour éviter les manipulations illicites sur la base des renseignements personnels. Par ailleurs, il faut se réjouir de cet extraordinaire outil de recherche que constitue Internet pour les généalogistes. La masse incroyable de données qu'on y trouve ainsi que l'ampleur des échanges entre les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de leur famille dépassent largement la consultation des seuls instruments de recherche traditionnels qu'on pouvait trouver dans les centres d'archives et de documentation.

Comment voyez-vous l'avenir de la généalogie au Québec ?

La généalogie, dans la mesure où elle correspond à un besoin d'identité et d'insertion des individus dans leur histoire familiale et dans celle de leur société, va sans doute continuer à être populaire dans l'avenir. Reste à savoir si elle le sera autant pour les nouvelles générations, celle des « X » ou celle des « Y », par exemple, en comparaison avec les générations précédentes. La chanson *Dégénéralions* du groupe Mes Aïeux constitue un appel aux jeunes pour qu'ils puissent réintégrer l'histoire et s'inscrire dans le processus de transmission de la culture.

Bien entendu, la généalogie de l'avenir fera face à de nouvelles difficultés liées à l'éclatement des filiations biologiques reconnues, avec les nouvelles techniques de reproduction assistée. Il faut aussi mentionner la multiplication des modèles familiaux, incluant le déclin de l'institution du mariage et l'existence de familles recomposées. À cela s'ajoutera la diversité accrue des origines, compte tenu des mariages entre Québécois dits « de souche » et un ou une partenaire d'une communauté culturelle. Il se peut que les arbres généalogiques de l'avenir laissent des vides, compte tenu des lacunes documentaires dans certains pays. Et que penser des enfants nés d'une union libre et dont le père biologique est disparu du décor depuis longtemps ? Y aura-t-il des filiations électives pour remplacer les filiations biologiques ? Quoi qu'il en soit, il m'apparaît important d'inciter les jeunes générations à constituer, dès maintenant, leur album de famille afin d'en relater l'histoire récente et de permettre de faire un lien avec un passé mieux documenté.

- 1 Historien et sociologue, Fernand Harvey est professeur rattaché à la Chaire Fernand-Dumont sur la culture de l'INRS Urbanisation, Culture et Société, à Québec. Membre de la Société des Dix, il est l'auteur de « La généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique », *Les Cahiers des Dix*, n° 59, p. 285-305.
- 2 Fernand Harvey, « La généalogie : réflexions sur une pratique culturelle et scientifique », *Mémoires vives*, n° 23, décembre 2007.
En ligne : http://www.cfqlmc.org/memoires_vives/genealogie_pratique.htm.